

Conditions d'inscription

Pour valider l'inscription, il faut retourner auprès du directeur de l'espace jeunes les pièces suivantes :

- la fiche d'inscription 2024/2025
- la fiche d'inscription au séjour
- l'acompte de 50% du séjour

une confirmation par mail sera fournie par le directeur.

conditions d'annulation des séjours :

Du fait de l'UFCV : Le séjour peut être annulé si le nombre d'inscrits est inférieur à la moitié des places disponibles. Dans ce cas, l'acompte sera remboursé aux familles ou déduit sur les autres sorties de l'espace jeunes.

Du fait de la famille : Toute annulation quel qu'en soit le motif, doit être notifiée par courrier auprès du directeur et entraîne un retenu sur le supplément du séjour de :

- 25% ... 15 jours avec le début du séjour
- 50% ... 5 jours avant le début du séjour
- 100% ... 3 jours avant le début du séjour
-

Attention : les frais de dossiers ne sont pas remboursables.



UFCV Bretagne
Immeuble Le Quadri,
47 Avenue des Pays Bas
35200 Rennes
02 23 42 35 00



Projet d'Animation Espace jeunes

11 - 17 ans

Séjour à Paris

Les 6 & 7 août 2025



Contact

L'espace jeunes est situé, rue Prado,
dans l'enceinte du stade de Saint Philibert
Aurélien MERU, directeur jeunesse

07 57 49 18 59

aurelien.meru@ufcv.fr

Organisation

encadrement : Aurélien MERU (directeur) + un(e) animateur(trice)

lieu d'accueil : Auberge de jeunesse Yves Robert
Esplanade Nathalie Sarraute - 75018 Paris



Transport :

Départ : mercredi 6 août à 4 h 30 à l'espace jeunes

Coût : Tarifs suivant le quotient familial (chèque ANCV acceptés)

Retour : jeudi 7 août à 20h devant la maison

QF de 0 à 649	QF de 650 à 849	QF de 849 à 1149	QF de 1149 à 1349	QF de 1350 à +	hors St phil & lock
80€	85€	90€	95€	100€	105€

Programme

Mercredi 6 août

4h30 : départ en minibus
Journée dans le parc Astérix
repas dans le parc
(chacun doit prendre son repas)

jeudi 7 août

visite et shopping dans Paris
15h : retour pour la maison